

# APPEL ACTION le 25-02-2023 à PARIS - ÇA SUFFIT !

- Les ministères de l'agriculture et de la transition écologiques donnent des réponses erronées aux parlementaires .
- ils connaissent la problématique de la circulation du courant dans le sol depuis des années mais ils n'ont pas de solutions
- ils n'ont accordé aucun budget pour la recherche sur les champs électromagnétiques .
- ils sont informés de nos problèmes par un groupe de députés de la Renaissance ( courrier en date du 21/07/20 ) et par l'OPECST ( l'impact des champs électromagnétiques sur la santé des animaux ) mars 2021
- ils ne respectent pas les recommandations du CGEDD ( rapport n° 013439-01 )
- ils ont signé un document sur l'identification des besoins en recherche sur les courants parasites en élevage ( atelier de travail du 05 juin 2020 )
- ils sont donc parfaitement conscient qu'il existe une concomitance entre l'implantation d'une infrastructure électrique ( éoliennes , antenne relai , câble Enedis enterré , champ de panneaux photovoltaïques ....) et les problèmes sanitaires dans nos élevages . Mais ils persistent à souligner qu'il n'existe aucune preuve .

Nous sommes donc victimes du laxisme et de l'absence de volonté de débloquent des fonds depuis trop d'années . **Nous sommes donc en droit de réclamer une indemnisation pour l'ensemble des éleveurs victimes** . Le salon de l'agriculture semble donc une excellente occasion de se faire entendre . Les volontaires pour interpellier notre président et notre ministre seront présents , il manque une solidarité du nombre et des volontaires pour filmer les actions . **Nous espérons que cette fois l'Anast sera présente à cette manifestation** .

Nous estimons avoir suffisamment œuvrer pour notre cause commune , en effet :

- Fin 2019 , début 2020 nous avons interpellé l'ensemble des 577 députés et des 326 sénateurs . Certains d'entre eux ont posé une QE ( Question Ecrite ) aux ministères concernés .

Réponses des ministères : **de manière générale le GPSE , qui intervient dans les exploitations agricoles qui connaissent des difficultés imputables aux courants électriques , exerce son expertise de façon indépendante et mobilise son propre réseau d'experts en s'assurant de leur neutralité et de leur compétence en s'appuyant sur les connaissances scientifiques reconnues** .

Ils se sont bien gardé de préciser que le GPSE est une association 1901 financé par RTE et les promoteurs éoliens , qui ne bénéficie pas de fonds publics . Sa compétence se limite aux basses fréquences , c'est-à-dire à la fréquence de 50Hz et à ses harmoniques . Le GPSE n'a donc ni la mission ni les moyens d'intervenir sur l'ensemble des problèmes concernés , pas plus que de mener des travaux de recherche . **Ces éléments nous sont confirmés par M .ALLO président du GPSE dans un courrier en date du 18/06/20** . Mme Borne ira même jusqu'à écrire ( courrier du 02/07/20 ) que chez Patrick le GPSE n'a pas trouver de causalité entre la mortalité des animaux et la montée en puissance de l'antenne : un comble , cette association n'a jamais mis les pieds dans cet élevage .

**Malheureusement pour l'ensemble des parlementaires la réponse est actée : nous sommes tous bien pris en charge**

- Le 24 février 2020 nous avons échangé verbalement avec le ministre M. Guillaume . Notre cause a été entendu . La mission du CGEED sur le parc éolien des 4 seigneurs a été élargi sur un plus large panel d'éleveurs impactés . **Un rapport a été établi avec 5 recommandations** . ( voir pièce jointe n°1 ) **Cette mission souligne aussi l'importance de mener des investigations car nos animaux pourraient jouer un rôle de sentinelle sur la santé des personnes** .

- Nous avons ensuite échangé par mail avec le député M. Villani président de l'OPECST ( voir pièce jointe n°2 ) il s'en est suivi un rapport . L'anast a été auditionné avec divers intervenants sensibles sur le sujet . Je vous invite à lire page 23 : **depuis 2014 il est écrit dans les comptes rendus des CA du GPSE la nécessité d'étudier la circulation du courant dans le sol** . Réponse : C'est effectivement une demande constante du GPSE auprès des pouvoirs publics et de nos grands organismes de recherche qui jusqu'à lors ne se sont pas mobilisés sur ce sujet prétextant parfois sa difficulté .

- **le GPSE nous fera parvenir un courrier sur l'atelier de travail qu'il a élaboré le 05 juin 2020** sur l'ensemble de nos problèmes en collaboration avec les ministères , France énergie éolienne , RTE , GDS Bretagne .....

Les besoins de recherche sont bien établis et correspondent parfaitement à nos problématiques . Les faits sont donc bien cernés .

- le 14 septembre 2021 , nous avons échangé verbalement avec le ministre M. Denormandie . Nous avons été entendu par visio avec ses collaborateurs . **Il a été évoqué de créer une caisse d'indemnisation financée par les infrastructures électriques** ( compte rendu du 17/10/21 ) Nous avons ensuite été invité à la préfecture . Ils nous ont demandé de chiffrer notre préjudice . Puis plus rien .....

- le 20 mai 2022 prise de fonction du ministre M. Fesneau .

- le 01 juin 2022 , lors de la conférence « Académie Agriculture : ondes électromagnétiques et désordres en élevage » **nous avons , en direct , posé une nouvelle fois la question : pourquoi aucune investigation n'a été faite sur la circulation du courant dans le sol alors que cette problématique est soulignée dans les rapports GPSE** . Réponse du grand spécialiste de RTE M. Deschamps : on ne sait pas faire . ( a écouter à 1h14 -1h17 sur la vidéo ) nous vous invitons à écouter la conclusion de M. ALLO à 2h11 - 2h16 sur la vidéo .

**A quoi bon payer des expertises à nos frais si RTE n'est même pas capable de résoudre ce problème connu ?**

- le 13 septembre 2022 , nous avons été reçu par le ministre M. Fesneau . Dans son courrier en date du 28 octobre 2022 , il nous propose à tous une expertise du GPSE . Nous avons contacté cette association : **le GPSE est une association loi 1901 , le ministère n'a aucune autorité sur nous** .

Ce ministre ne connaît donc rien de notre problématique .

Nous ressentons de la part du ministère la volonté de miser sur l'usure psychologique des éleveurs impactés . Et cela marche car beaucoup d'entre nous , légitimement , ont abandonné ce combat . Qu'en sera t-il dans 1 an , dans 2 ans .. ?

**Nous espérons donc vous voir le 25 février à Paris pour interpellier notre président et le 27 février pour interpellier les différentes organisations : FNSEA , chambres d'agricultures , Enedis ....**

Pour rappel : le ministre a affirmé devant caméra France 3 Bretagne que désormais les éleveurs impactés , suite aux nouvelles implantations d' infrastructures électriques , seraient très rapidement pris en charge . Cela n'a pas empêché l'état de faire un recours au conseil d'état pour s'opposer à la décision de justice de suspendre le fonctionnement de l'antenne relai chez Frédéric . Exactement comme il s'est opposé à l'arrêt des éoliennes des 4 seigneurs malgré la demande de députés et du CGEDD , avec les conséquences que l'on connaît , a savoir des cessations d'activités .

**Et encore , et encore des drames financiers , psychologiques , familiaux et pire pour certains d'entre nous .**

**C'est insupportable !**